



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aéroports du Bourget et de Roissy

Question écrite n° 48078

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'accroissement du trafic aérien au-dessus des communes de Villeneuve-la-Garenne, Colombes et Gennevilliers et de ses conséquences. En effet, les passages à basse altitude des avions qui desservent entre autres, les aéroports du Bourget et de Roissy entraînent notamment des nuisances sonores pour les riverains. Il lui demande, en conséquence, les dispositions qu'il compte prendre pour assurer la qualité de vie des habitants de cette zone et pour limiter le survol intensif en région parisienne.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48078

Rubrique : Aéroports

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 637